

# Goult - Lumières et ses hameaux

Bulletin Municipal n°76 - Automne / Hiver 2022

Mairie de Goult  
31 place Jean Moulin - 84220 GOULT  
Tél. : 04 90 72 20 16 - [www.goult.fr](http://www.goult.fr)



# Sommaire

## Vie locale



Réunions .....	4
Actualités .....	7
Échos.....	11
Aux écoles .....	13
Associations .....	14



← Congrès Pierre Sèche - Page 9

## Informations



Environnement .....	16
Service des impôts .....	17



← Aménagements - Page 10

## Culture



Dossier chapelle des Hommes.....	18
La médiathèque.....	20



← Aux écoles - Page 13

## À votre attention



Allo?!.....	22
État civil - Le coin du jeu.....	23

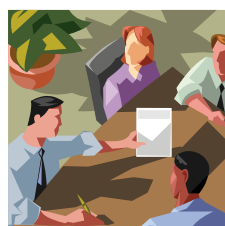


← Dossier chapelle - Page 18

### AVIS AUX ASSOCIATIONS

Vous souhaitez publier un article dans le prochain bulletin municipal ?  
Merci de déposer vos documents signés à la Médiathèque Municipale.

### Ont participé à ce numéro :



**Articles et photos** : La commission municipale «information et communication» (Monique CHABAUD, Eric LAUGIER, Françoise PEZIERE).

**Conception** : Sébastien FARGET

**Impression** : L'imprim à APT

# En quelques lignes...



*Madame, Monsieur*

*La fin de l'année approche et ce sera bientôt l'heure des festivités. Que ces moments attendus vous permettent de vous retrouver avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers, dans la joie et la sérénité.*

*Nous avons connu cette année encore les signes d'un changement climatique : élévation de la température moyenne, manque d'eau ,qui s'est traduit par des arrêtés sécheresse préfectoraux avant l'été, orages cévenols à l'automne.... Ces événements nous conduisent à modifier nos comportements et à nous inscrire dans une adaptation nécessaire à ces nouvelles conditions de vie. Et la crise de l'énergie que nous connaissons nous rappelle a du bon sens ; c'est la chasse aux dépenses superflues ! Nous avons tous déjà commencé à changer nos habitudes, il ne faudra pas s'arrêter. Sans doute un bien pour notre environnement.*

*La transformation du bureau de Poste et du local Mas des jeunes est à présent terminée. Nous y accueillons avec plaisir l'orthophoniste, la psychologue, l'ostéopathe et la diététicienne, et nous leur souhaitons une bonne installation.*

*Notre commune va être concernée par le recensement de la population en 2023. Il se fera du 19 Janvier au 18 Février. Cette opération, obligatoire, est destinée à mieux connaître les besoins locaux pour la population ainsi qu'à déterminer les montants de certaines dotations. Trois agents recenseurs vous contacteront pour ces démarches. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.*

*Avec les membres du conseil municipal je vous souhaite de passer un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année ,et vous présente nos voeux les plus chaleureux pour 2023.*

*Didier PERELLO*

*Didier Perello et le Conseil Municipal  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année  
et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des voeux  
mardi 10 janvier 2023 à 18h30  
à la salle des Fêtes*



### Conseil Municipal du 31 Mai 2022

**Étaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Françoise PEZIERE

**Étaient absents :** Elodie de TIMARY (pouvoir à Didier PERELLO), Michèle DIDIER (pouvoir à Mauricette CENCIARELLI), Nicolas CARRARA (pouvoir à Gérard CHABAUD),

**Secrétaire de séance:** Françoise PEZIERE

#### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 Avril 2022

*Approuvé à l'unanimité*

#### 2. Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les communes de moins de 3500 habitants doivent choisir les modalités de publicité de leurs actes administratifs. Il propose l'affichage à la mairie.

*Approuvé à l'unanimité*

#### 3. Participation au dispositif d'Action Sociale Fonds d'Aide aux Jeunes du CD 84

Le Conseil Départemental sollicite les communes pour participer au dispositif d'insertion des jeunes, comme la CAF ou la MSA. La participation de la commune est sollicitée à hauteur de 200 €.

*Approuvé à l'unanimité*

#### 4. Modification du tableau théorique des effectifs suppressions/créations de postes

Monsieur le Maire propose la mise à jour du tableau des effectifs après l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion 84 : suppression d'un poste d'attaché, création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe et d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe.

*Approuvé à l'unanimité*

#### Points sur les travaux

- Les travaux sur la RD 106 (route de Lacoste) : le Département a engagé la réfection de la couche de roulement de cette route. Les travaux sont en cours, après le remplacement de la conduite d'eau entre le pont du Calavon et la route de Ménerbes ; la traversée de Saint-Véran sera également reprise (l'enrobé doit être fait).

- Les travaux de création de deux locaux professionnels dans l'ancien local de la Poste seront bientôt achevés.

- Chapelle des Hommes : la dernière phase de conservation des peintures est en cours. La date de fin des travaux est envisagée pour le mois de Septembre.

#### Questions Diverses

- Les journées du Patrimoine auront lieu le 3ème week-end de septembre

- Les calculatrices des élèves de CM2 pour l'entrée au collège seront exceptionnellement offertes par la mairie cette année.

- Savon et papier toilettes dans les WC publics : la commune a souhaité mettre à disposition de tous des toilettes en bon état dans le village et à Lumières. Malheureusement le manque de civisme ne permet pas la mise à disposition de savon et papier.

- Grillage le long du parc du tennis de la fresque au terrain de foot : à étudier

- Grillage pour retenir les balles de tennis : les courts de tennis sont équipés de grillages de protection. Il n'est pas envisagé de les doubler

- Places PMR au parking des écoles : à étudier

- Modules de jeux enfants au parc du Grand Verger : la vérification des fixations est faite régulièrement. Elle sera à nouveau faite cet été.

- Panneau d'affichage municipal à Lumières : à étudier.



## Conseil Municipal du 11 Octobre 2022

**Étaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Mauricette CENCIARELLI, Eric LAUGIER, Monique CHABAUD, Janine GUITON, Michèle DIDIER, Jean-Claude DONGUY, Francis ROCHE, Michèle MICHEL, Hervé CHABOWSKI, Jean-Louis BONVALET, Elodie de TIMARY, Françoise PEZIERE

**Étaient absents :** Nicolas CARRARA (pouvoir à Gérard CHABAUD),

**Secrétaire de séance:** Gérard CHABAUD

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 Mai 2022

*Approuvé à l'unanimité*

### 2. Création d'une régie temporaire : congrès international de la pierre sèche octobre 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer une régie temporaire pour l'organisation du congrès international de la pierre sèche qui se déroulera en octobre 2023, avec la SPS (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche). Cette régie fonctionnera du 1er janvier au 31 octobre 2023 et encaissera les produits suivants :

Participation des congressistes, droits de place, subventions diverses

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Demande de subvention auprès de la Région PACA Région Sud dans le cadre du congrès international de la pierre sèche en octobre 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'organisation du congrès international prévu en octobre 2023, la commune sollicite une aide financière de la Région PACA à hauteur de 19000€.

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Demande de subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre du congrès international de la pierre sèche en octobre 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'organisation du congrès international prévu en octobre 2023, la commune sollicite une aide financière du Département de Vaucluse à hauteur de 14000€.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023

Monsieur le Maire rappelle le contexte réglementaire et institutionnel qui, en application de la loi NOTRe du 7 août 2015, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles. Il précise que la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024, et il propose de la mettre en place au 1er Janvier 2023. Il précise que cette application nécessitera le changement des logiciels comptables.

*Approuvé à l'unanimité*

### 6. Avenant n°4 du marché de travaux de la Chapelles des Hommes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'avenant n°4 de l'entreprise ATELIER ZINA PERRAUT relatif au marché de travaux de restauration des peintures murales du XIVème siècle pour des travaux supplémentaires d'un montant de 4 395€ HT.

*Approuvé à l'unanimité*

### 7. Avenant de prolongation de délai du marché de travaux de la Chapelles des Hommes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'avenant n°5 qui prolonge le délai des travaux à la chapelle des hommes jusqu'au 4 novembre 2022.

*Approuvé à l'unanimité*



### **8. Avenant n°6 Supplément d'honoraire relatif à la mission de maîtrise d'œuvre de Monsieur Romain GILBERT Architecte**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'avenant n°6 relatif à un supplément d'honoraire pour Monsieur Romain GILBERT, architecte d'un montant de 3 000€ HT suite à la prolongation de délai du chantier.

*Approuvé à l'unanimité*

### **9. Demande de subvention auprès de la DRAC pour réaliser les travaux supplémentaires de restauration et conservation des peintures intérieures de la chapelle des hommes.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux supplémentaires à la chapelle des hommes, il convient de solliciter la DRAC pour obtenir une subvention à hauteur de 50% afin de financer les travaux supplémentaires nécessaires à la poursuite des travaux de restauration des peintures murales d'un montant de 7 395€ HT.

*Approuvé à l'unanimité*

### **10. Recrutement d'agents contractuels pour pallier les absences des agents titulaires.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en cas d'absence d'agents titulaires, il est parfois nécessaire de faire appel à des agents contractuels sans la possibilité de réunir le Conseil. Il propose que le Conseil lui donne délégation pour procéder à ces recrutements.

*Approuvé à l'unanimité*

### **11. Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**

Monsieur Gérard CHABAUD présente le rapport annuel 2021 du Syndicat des Eaux de Durance Ventoux sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et celui du délégataire SUEZ. Ces rapports abordent la situation du service de l'eau dans les communes adhérentes (captage, traitement, acheminement) et de sa gestion auprès des particuliers (compteurs, facturation). Il propose au Conseil d'adopter ce rapport et rappelle qu'il est librement consultable en mairie et sur le site du Syndicat Durance Ventoux (<https://www.syndicat-durance-ventoux.fr/>)

*Approuvé à l'unanimité*

### **12. Attribution d'un logement communal à la Gloriette**

Monsieur le Maire rappelle qu'un logement T5 à la Gloriette est actuellement occupé par une psychologue et une naturopathe dans l'attente de transformation du local Mas des jeunes et de celui de la Poste pour les accueillir. Les travaux étant en voie d'achèvement, l'appartement pourra être à nouveau occupé. Monsieur le Maire présente la candidature de Monsieur Maissonnier dont la demande est la plus ancienne pour ce T5. Le loyer sera de 685 €.

*Approuvé à l'unanimité*

### **13. Convention d'occupation salles communales**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux dans les locaux de l'ancienne Poste ainsi que dans le Mas des jeunes devraient être terminés mi-novembre. Il convient d'établir les conventions d'occupation, le loyer pour chacune des salles sera calculé en fonction de la surface occupée au tarif de 8€ le m<sup>2</sup> sans les charges (eau, électricité).

*Approuvé à l'unanimité*

## **TRAVAUX ET COMMISSIONS**

- Installation de la chaudière à granules pour les deux écoles maternelle et élémentaire
- Poursuite des travaux à la Poste, au Mas des jeunes et à la gare de Lumières.
- Réunion au sujet de l'association de L'EMALA : l'éducation nationale ne met plus un enseignant à disposition. Une solution est recherchée pour faire perdurer cette association.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame CHABAUD Monique expose l'état d'avancement des travaux de la charte du PNRL.
- Monsieur CHABOWSKI évoque le problème des cartons dans les bacs jaunes et demande des containers à cartons.



### Le conseil municipal des jeunes

Les élèves de l'école élémentaire ont élu leurs représentants au sein du Conseil municipal des Jeunes.

Composition du CMJ :

Lou MAISSONNIER-NDOUNG (Maire), Nolan CLAMECY (1er adjoint), Cholé DONAT (2ème adjointe), Maëlle ROSSI (3ème adjointe) et par ordre alphabétique : Ange BERNASCONI, Mathew BROCHARD, Lorian DONAT, Amélie DUBEY, Kyan DUBEY, Inaya LAURENT-MISEROLE, Allie MAISSONNIER-NDOUNG, Lyna MIGLIORINI, Tess MONESTE-VAN WELLY, Ophélie PHILIPPE, Vadim PORTET-MOÏSE, Roman RIGOT-MULLER.



Cette année les enfants aborderont lors de leurs réunions les thèmes de l'environnement, des déchets et de la sécurité routière. ■

### Les permanences

#### Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

#### Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

#### L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - [goult@admr84.org](mailto:goult@admr84.org)). En cas de fermeture, veuillez composer le 04 90 72 60 95 et laisser un message.

### Recensement de la population

Régulièrement l'INSEE demande aux communes d'organiser le recensement de leur population. En 2023 la commune de Goult va faire partie des communes concernées par cette obligation.

**Le recensement se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.** Les recensements sont très importants pour les communes. De leur qualité et des informations recueillies dépendent le calcul des populations légales, qui sont à la base, entre autres, du calcul de certaines dotations de l'Etat. En outre la connaissance la plus juste possible de la composition de la population locale permet de planifier au plus près les besoins des habitants à moyen et long terme. Pour en savoir plus sur les recensements, veuillez consulter le site de l'INSEE : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil> ■





## L'agence postale communale

La médiathèque municipale accueille dans ses locaux l'agence postale communale. Vous avez, dans un même lieu, accès aux **services postaux de dépannage** : vente de timbres (marianne vert et marianne international), affranchissement du courrier, envoi/réception des colis sous conditions, dépôts et retraits des espèces limités. **Pour les autres opérations, vous devez vous rendre dans un Bureau de Poste (Coustellet ou Apt).**

Les horaires d'ouverture au public sont du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 16h30 et le samedi de 8h30 à 11h30.

ATTENTION, le départ du courrier est fixé du lundi au vendredi à 11h30 et le samedi à 10h30. La boîte aux lettres située à l'ancien bureau de poste (face à la rue de la République) est toujours opérationnelle. Vous pouvez continuer à y déposer votre courrier. ■

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, votre gamme courrier évolue.

**Vos envois quotidiens**

**Lettre verte**  
Nouveau délai : distribuée en J+3\*  
1,16 €\*\*

Option de suivi de distribution disponible pour 0,50 € de plus\*\*\*

**Vos envois importants**

**Lettre Services Plus**  
distribuée en J+2\*  
2,95 €\*\*

Plus de services avec :

- Suivi inclus et notifications expéditeur et/ou destinataire\*\*\*
- Possibilité d'envoi depuis votre boîte aux lettres\*\*\*
- Compensation financière forfaitaire en cas de distribution dans un délai excessif\*\*\*

**Vos envois urgents**

**e-lettre rouge\*\*\*\***  
distribuée en J+1\*  
1,49 €\*\*

- Disponible en bureau de poste et sur [laposte.fr](http://laposte.fr) (24 h/24 et 7j/7)
- Courrier rédigé en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, imprimé par La Poste et distribué par le facteur

Option de suivi de distribution disponible pour 0,50 € de plus\*\*\*

**Vos envois en recommandé**

**Lettre recommandée**  
Nouveau délai : distribuée en J+3\*  
4,83 €\*\*

- Envoi avec preuve de dépôt et de distribution
- Accusé de réception en option\*\*\*

**Lettre internationale**  
Délais internationaux +1 jour, consultables sur [laposte.fr](http://laposte.fr)  
1,80 €\*\*

Les timbres Lettre prioritaire achetés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 resteront utilisables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec le nouveau standard de distribution en J+3\*.

\* Délais de distribution indicatifs.  
\*\* À partir de/Nets de taxe.  
\*\*\* Voir conditions contractuelles des offres.  
\*\*\*\* Le nom commercial « e-lettre rouge » correspond à l'actuelle Lettre en ligne.

La Poste SA au capital de 5 620 325 816 € - RCS Paris 336 000 000 - Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Aub - 75015 Paris.







### GOULT accueillera en Octobre 2023 un congrès sur la Pierre sèche

La commune accueillera du 2 au 8 Octobre 2023 le XVIII<sup>ème</sup> Congrès de la SPS, Société scientifique internationale Pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche. La SPS est une association internationale qui réunit des scientifiques, des professionnels comme des amateurs, et des institutions qui travaillent pour l'étude, la protection et la conservation des constructions en pierre sèche.

Le premier congrès international sur le sujet s'est tenu à Bari (Italie) en 1988. Ces rencontres, informelles à l'origine, sont peu à peu devenues l'expression d'une volonté commune qui s'est concrétisée par la création officielle de la SPS en 1988. La Société a comme but de pérenniser ces congrès et de suivre l'évolution des recherches, des réhabilitations et des innovations concernant la pierre sèche. Elle analyse les différents enjeux et donne un avis sur la pertinence des méthodes utilisées et des objectifs poursuivis par les divers acteurs. Par son action elle maintient le lien parmi les différents partenaires et assure la continuité des échanges et des rencontres.

Depuis 1988, les Congrès internationaux ont lieu tous les deux ans dans un pays nouveau (Croatie, Grèce, Italie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Maroc) et mobilisent un public large venant de pays différents. Les objectifs principaux des congrès sont la diffusion des connaissances sur la construction en pierre sèche considérée comme un art traditionnel, reconnu comme patrimoine mondial immatériel par l'UNESCO.

Sont concernés par ces objectifs les spécialistes et les acteurs de :

- la recherche en anthropologie, histoire, géographie, agronomie, sciences de la terre et de la nature, architecture, ingénierie...

- l'application de la technique à la construction et à l'aménagement du territoire, la formation des artisans et le conseil des usagers de la pierre sèche

- l'étude et la valorisation du patrimoine bâti, des paysages, de l'environnement

- le développement du tourisme vert et culturel.

Le thème du Congrès 2023 sera «La pierre sèche comme ressource dans une démarche contemporaine - PIERRE : économie constructive durable et écologique - EAU : entre rareté et excès, quelle gestion par les aménagements en pierre sèche ? »

Programme : du 2 au 5 Octobre : chantier au Moulin de Jérusalem, du 6 au 8 Octobre : congrès à Goult, visites de sites remarquables.

*Pour cette manifestation, les partenaires de la commune sont :*

- le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Région Sud
- le Conseil Départemental de Vaucluse
- le Parc Naturel du Luberon
- les carrières Gravisud
- les Muraillers de Provence
- PCI France et PCI UNESCO. ■





### Aménagements des bâtiments communaux

Le Mas des Jeunes et l'ancien bureau de poste voient leurs aménagements terminés. Ces deux bâtiments sont maintenant opérationnels et accueillent des activités paramédicales depuis le mois de novembre. Vous pouvez donc retrouver à l'ancien bureau de poste l'orthophoniste et la psychologue, et au Mas des Jeunes (face à la mairie) l'ostéopathe et la naturopathe. Le Centre social Lou Pasquié va poursuivre ses activités au rez-de-chaussée de la Gare de Lumières, et ainsi, dispose d'un cadre plus adapté pour son fonctionnement. ■



### Chaudière aux écoles

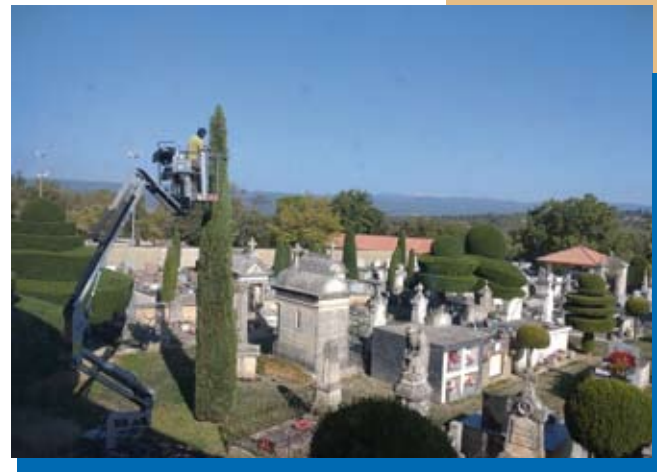
La mairie s'est engagée aux écoles dans un programme de renouvellement de chaudière et s'inscrit ainsi dans l'utilisation des énergies renouvelables. La chaudière fuel de l'école primaire a été supprimée. Les deux écoles seront chauffées à partir d'une même chaudière bois à pellets. La chaudière gaz de l'école maternelle sera maintenue pour servir en cas de besoin. Cette dépense d'investissement devrait permettre de maîtriser les dépenses de chauffage aux écoles. Comme on peut le voir sur la photo ci-contre, un silo de stockage des pellets a été installé en extérieur. ■



### Entretien du cimetière

Comme chaque année, la mairie a fait appel à une entreprise spécialisée dans la taille des végétaux afin d'effectuer l'entretien annuel de notre cimetière.

En effet, les nombreux arbres et arbustes présentent toujours d'agréables formes qui participent à l'embellissement du lieu. Les familles apprécient de déposer de nombreuses compositions florales dans notre beau cimetière communal. ■





## Les échos du village



### Le point sur les festivités de l'été

L'été 2022 restera dans les mémoires comme une période charnière de l'année pour la promotion des animations au village. La saison estivale a débuté au mois de mai avec le «Club des Loisirs» Goult en fête et sa grande soirée « grillades » s'annonçant comme les prémices d'un été chaud et long. Puis au début du mois de juin, une brocante a réuni de nombreux professionnels pour le plus grand plaisir des visiteurs et amateurs du genre. Le dernier week-end du mois de juin a retrouvé la grande fête de l'été, qui a donné lieu à trois jours d'animations au village pour le plus grand bonheur des petits comme des plus grands. Le mois de juillet a vu se dérouler la fête du miel organisée par le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse ainsi que la grande soirée « bodéga » sur la place de la Libération réunissant l'ensemble du tissu associatif du village.

La fête du melon, organisée par l'association AGR Goult – Roussillon, s'est déroulée le lundi 15 août au village. Cette animation a rassemblé un public nombreux venu déguster un bon petit repas préparé par les bénévoles du club. Le public a également profité d'une animation musicale une bonne partie de la soirée.

N'oublions pas les nombreux concerts et autres expositions qui se sont déroulés au village tout au long de notre bel été goultois.

Toutes ces animations estivales ne sont possibles que grâce à une implication et à un investissement sans faille de tous les bénévoles associatifs du village. Qu'ils en soient tous, ici, remerciés. ■

Photo : AGR

### Une exposition en plein air «regards vers nos anciens»

Les commerçants goultois, chacun à leur façon, ont tous contribué au développement de notre village, à sa richesse et à la qualité de son accueil. En 2007, nous avons organisé, avec Joëlle MAUREL, une exposition sur les commerçants de la commune de Goult, dans une mercerie qui n'existe plus aujourd'hui.

Quinze ans plus tard, en s'inspirant du passé, mémoire de notre village, des bonnes âmes dévouées à notre patrimoine, on fait revivre cette même exposition. Nous sommes heureux de leur rendre une fois de plus hommage. Remerciements aux associations Patrimoine de Goult et Goult village caché en Luberon, en partenariat avec la municipalité. ■





### *Les journées européennes du patrimoine 2022 à Goult : un succès !*

**P**rès de 415 visiteurs, dont une grande majorité de goultois, pendant les Journées européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre ont pu admirer pour la première fois depuis le début des travaux de restauration, les peintures murales de la chapelle des Hommes. ■

*Association Patrimoine de Goult*

***Un dossier complet sur la découverte de la chapelle des Hommes est disponible dans ce journal en page 18 du chapitre «culture».***



### *Cérémonie du 11 Novembre*

**L**es Anciens combattants de l'Union Fédérale du Vaucluse de la section de GOULT avec sept drapeaux et la population du village ont fait un cortège jusqu' au monument aux morts où s'est déroulée la cérémonie commémorant la fin de la première guerre mondiale du 11 novembre 1918.

Monsieur Gérard Martin, président de l'Union Fédérale de Vaucluse des ACVG, a remis la médaille de la croix du combattant à Monsieur Kieffel-Hermann Christian appelé au service national et incorporé pour prendre rang du 1er décembre 1944, nommé Brigadier puis Maréchal des Logis. Il obtient l'insigne de Commando Entraînement et est envoyé comme Chef de Groupe Choc et Feu en EX-YOUGOSLAVIE. Ensuite, en contrat de réserve active pour une durée de cinq ans. Madame Arqué Irène, retraitée militaire de l'armée de terre, a reçu la médaille d'argent en remerciement des services rendus auprès de l'Association des Anciens Combattants.

Monsieur Le Maire, Didier Perello, a lu le message de Madame la secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Armées. Les enfants de l'école étaient présents pour lire le message de l'Union Fédérale et procéder aux dépôts de gerbes. ■

*Jeanine GUITON secrétaire de la section*





**A** l'école de Goult, les élèves ont repris le chemin de l'école le jeudi 1er septembre. Après plusieurs années en tant qu'enseignante, Mme Anne Chabert est devenue directrice et reste en poste dans la classe des CM1-CM2. Elle est secondée par Mme Lucile Garcia lors de sa journée de décharge. Mme Léa Kergoat gère la classe des CE1-CE2. Mme Claire Isnard est la maîtresse des GS-CP et Mmes Béatrice Garcia et Fanny Massot ont la classe des TP-PS-MS à mi-temps chacune. La sécurité à l'école est un thème fort. Les enfants ont fait deux simulations : « évacuation-incendie » et « attentat-intrusion-se confiner ».

La motivation des enseignantes bat son plein avec des nombreux projets et sorties qui ponctueront l'année scolaire et cela depuis le début de l'année scolaire. Depuis la rentrée, les écoles ont un cours de musique en vue d'un projet d'école. Les CM1-CM2 dans la continuité du potager mis en place à la grande école sont allés visiter le « Potager d'un curieux » à Saignon. Les GS-CP sont sur un projet « Tour du Monde » et étudie tous les continents en créant un carnet de voyage. Avant les fêtes, la compagnie Colline est venue donnée une représentation à l'école pour les élèves de PS-MS-GS-CP : un spectacle de marionnettes intitulé « Un Noël chez les trolls ! »

### **Zoom sur la classe de Mme Garcia Béatrice :**

**Fabrication de pâte à papier :** les enfants ont créé des cœurs et des boîtes pour leurs parents.

**Participation au concours Écoles Fleuries :** l'objectif premier reste l'observation du développement du végétal au printemps en corrélation avec le programme de l'exploration du monde de cette année scolaire.

**Solidarité intergénérationnelle :** l'objectif visé est de retisser du lien entre 2 générations et que ces aînés (au nombre de 7) mettent leur expérience au service des apprentissages et que les enfants éprouvent concrètement le sens de la solidarité, comprennent les enjeux de la société dans laquelle ils grandissent et se forment des représentations justes sur la vieillesse et le grand âge. Le projet se concrétise avec un pique-nique au parc du grand verger, interventions uniques en classe, des ateliers d'écriture, de lecture d'albums, de peinture, de découverte de vieux objets ...



**D'une récolte à la main d'autrefois, aux vendanges à la machine :** projet récurrent de la classe de Mme Garcia Béatrice, 3ème année consécutive. Comme à chaque fois, M. Bruno Mille a superbement accueilli toute la classe. Un grand merci à la cave de Lumières également pour la mise en situation avec la vendage mécanique. Les enfants ont pu abordés 3 angles principaux : premièrement de la graine au fruit, deuxièmement consommer des fruits de proximité, en circuit court et troisièmement les progrès de l'homme « du ramassage des grappes à la main, jusqu'à aujourd'hui la machine à vendanger ». A la fin, les parents ont pu comme à l'accoutumé goûter le jus de raisin fait en classe par les enfants.

Bravo à toutes les enseignantes pour leur implication et leurs beaux projets ! Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Bien méritées ! ■

*Photos : Béatrice Garcia*





## Association des Parents d'Elèves

Comme les élèves, l'APE de Goult a repris le chemin de l'école en septembre dernier, des projets plein le cartable. Toujours 2 axes principaux : financer les projets scolaires (les maîtresses sont très actives et ont proposé un grand nombre d'activités et de sorties), maintenir les projets familles (ils servent à animer la vie locale au cours de l'année). Les gains réalisés lors de ces événements servent à soutenir les projets scolaires.

Nous avons déjà réalisé quelques événements : la journée «Choisis ton activité» s'est déroulée le samedi 10 septembre au stade pour permettre aux enfants de Goult et des alentours de découvrir les activités extra-scolaires possibles sur le territoire, l'assemblée générale de l'APE a eu lieu



le mardi 11 octobre à la salle Domitia pour élire les membres du bureau et prendre les décisions pour le financement des projets scolaires de l'année 2022-2023, la soirée « Contes en pyjamas » sur le thème « Halloween » a eu lieu à la salle du 3ème âge le vendredi 14 octobre lecture Halloween en octobre, de la mi-novembre jusqu'au 10 décembre vous

## Association des Anciens Combattants

### CONGRES 2022 A CAVAILLON : LA FEDERATION FÊTE LES 90 ANS

Dix septembre 2022, la Fédération Vauclusienne des anciens combattants et victimes de guerre a réuni ses membres lors de son congrès annuel, au marché d'intérêt national de Cavailon. Une cérémonie empreinte de solennité qui a commencé à l'extérieur du MIN sous l'égide de Monsieur Gérard MARTIN, président départemental de la fédération depuis 2014, en présence de Madame Violaine DEMARET, préfète de Vaucluse, Dominique SANTONI, présidente du Conseil départemental, Bénédicte MARTIN, vice

avez pu trouver dans les commerces des sachets de blé de la sainte barbe, le dimanche 11 décembre, l'APE était présente au marché de Noël organisé à la cave de Lumières avec ses traditionnels « cafés gourmands ». Pour la nouvelle année, un



loto est prévu en collaboration avec l'association de la cantine le dimanche 22 janvier à la salle des fêtes, le samedi 4 mars aura lieu le carnaval de l'école suivi de la séance cinéma à la salle des fêtes projetée par la Strada ouverte à tous, pour les enfants de l'école de Goult, la kermesse aura lieu en juin et peut être comme l'année dernière, l'APE terminera son année scolaire le 13 juillet à la Bodega de Goult.

Des remerciements pour les parents, commerçants, par leur don ou leur temps ainsi qu'à la mairie qui nous aide à la réussite dans tous ces projets et nous permettent d'aider les enseignantes à réaliser leurs projets, à bientôt pour de nouvelles aventures ! Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! ■

Article et photo : APE

présidente du conseil régional, Gérard DAUDET, maire accueillant le congrès, le sénateur Jean-Baptiste BLANC, Bénédicte AUZANOT députée de la circonscription aux côtés d'autres députés et élus du département, les jeunes sapeurs pompiers volontaires, le conseil municipal des jeunes de Cavailon, sans oublier la fanfare des tambours d'Arcole.

Après les discours des officiels chacun a pu discuter au cours de ces moments de retrouvailles, autour d'un apéritif réunissant de plus de 350 personnes et 300 convives au repas servi par un traiteur de grande qualité. ■

Gérard MARTIN  
Président départemental



### Association du Judo Club Goultois

Un mois de novembre bien chargé !

Le 20 novembre, cinq de nos judokas sont allés à l'Isle sur Sorgue et ont participé à La Coupe Panda. C'est une animation organisée par le Comité départemental de judo. Ils ont chacun donné le meilleur d'eux-mêmes et ont ainsi cumulé des points qui viendront s'ajouter à ceux qu'ils gagneront lors des trois autres manches de cette Coupe. Bravo à Liv Moneste Van Welly, Thomas Eustache, Ambre Maassen, Tess Moneste Van Welly et Kyan Dubey.

Le 22 novembre, le Professeur Valéry Deméryère et la Présidente du Club, Lydie Molinas, ont été reçus à Avignon, salle Jeanne Moreau, un cadre fabuleux, pour rencontrer des chefs d'entreprises, partenaires du Judo, d'autres Professeurs et Présidents de Clubs de Judo du Vaucluse, les membres du Comité départemental du Judo et surtout des Champions en vadrouille dans toute la France, dans le cadre de l'itinéraire des Champions. Ce fut une soirée mémorable avec GUY DELVINGT, CATHY FLEURY, CATHY ARNAUD, CYRIL MARET, GUILLAUME CHAINE et SHIRINE BOUKLI.

Le 23 c'était au tour des enfants de rencontrer les Champions, au Cosec Moretti à Avignon. Près de 800 jeunes judokas ont pu rencontrer ces mêmes Champions. Quel bonheur pour eux tous ! Enfin, le 26 novembre, notre Club a organisé une animation dans la salle des fêtes de notre village. Une cinquantaine d'enfants se sont rencontrés,

par catégories d'âge et de poids et ont pu ainsi s'essayer face à d'autres enfants que leurs copains des cours. Une ambiance bien sympathique, devant les parents venus les encourager.

Merci à toutes les personnes qui ont encadré cette après-midi sportive. Par ses nombreuses victoires, notre Club a remporté la 1ère place devant les quatre autres clubs présents.

Chez les tout petits, médaille d'or pour tous : Benoît Thomas, Thibo Villoni et Augustin Courtil. Chez les mini-poussins, médaille d'or pour Camille Benoît, Alexandre Sompayrac et Léon Poncet. Médaille d'argent pour Liv Moneste Van Welly et Marius Meyssard. Médaille de bronze pour Luisamaria Garcia, Maxence Cheyrias, Loïc Brochard, Renaud Tourre, Axel Pézière. Chez les poussins, médaille d'or pour Kyan Dubey. Médaille d'argent pour Tess Moneste Van Welly et Ambre Maassen. Médaille de bronze pour Soann Thomas et Matthew Brochard. Chez les benjamins, médaille d'argent pour Maxence Eustache et médaille de bronze pour Quentin Sompayrac.

Tous ces jeunes sont très prometteurs et nous ne pouvons que les encourager. Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Article et Photos : Lydie MOLINAS





### Parlons de la rénovation énergétique

**V**ous voulez faire des économies dans votre logement tout en préservant la qualité de votre cadre de vie. Vous vous demandez par où commencer et quelles sont les aides possibles ? Le Parc du Luberon (PNRL) vous conseille grâce à son « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » appelé SARE. Leurs architectes-conseillers vous accompagnent gratuitement dans vos travaux pour diminuer vos consommations d'énergies, améliorer votre confort en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.

- Quelles travaux entre dans la rénovation énergétique ?

Elle rassemble généralement 4 différents types de travaux : l'isolation, le chauffage, la régulation du chauffage, la ventilation.

- Pourquoi rénover mon logement ?

Pour améliorer le confort de mon habitation, été comme hiver. Pour réduire mon impact environnemental. Pour faire des économies en réduisant mes dépenses énergétiques. Pour augmenter la valeur de mon bien.

Le programme SARE porté par l'État et les collectivités territoriales a été mis en place, en 2021, sous l'enseigne «France Rénov'» sur notre territoire. SARE est un service public pour les particuliers et les petits tertiaires privés dans le cadre de projet de rénovation énergétique des logements et locaux professionnels.

### L'application Ecowatt : pour une consommation responsable de l'électricité

**A**lors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale.

Ecowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Déjà disponible depuis plusieurs années dans certaines régions de France avec le site internet MonEcoWatt (Bretagne, Provence-Alpes-

Ce dispositif est financé par les collectivités locales (intercommunalités) et par les certificats d'économie d'énergie. Votre contact : Elodie MENC - Animatrice/conseillère SARE - Tél : 04 90 04 41 96 - Por : 06 24 77 39 94 - e-mail : elodie.menc@parcduluberon - Parc Naturel régional du Luberon - 60, place Jean Jaurès 84400 APT. ■

**POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN LUBERON**

Service gratuit, co-financé par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Conseils Techniques et Financiers :

- > Pour élaborer votre projet
- > Pour vos démarches administratives et vos recherches de financement
- > Pour entreprendre vos travaux

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN MAIRIE AVEC VOTRE ARCHITECTE-CONSEILLER  
OU CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE AU 04 90 04 41 96

+ d'infos sur [www.parcduluberon.fr/renovation-energetique](http://www.parcduluberon.fr/renovation-energetique)

Logos: Parc Naturel Régional du Luberon, France Rénov', Département VAUCLUSE, RÉGION SUD, CEE Les certificats d'économies d'énergie.

Côte d'Azur), ce service est étendu à l'ensemble du territoire à travers une application mobile désormais disponible.

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

**Consultez et téléchargez l'application sur <https://www.monecowatt.fr/> ■**





**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022  
LES TRÉSORERIES D'APT ET PERTUIS  
SE REGROUPENT POUR CONSTITUER  
LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC) DE PERTUIS**  
ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20/06/2022 (JO N°147 DU 26/06/2022)

**Pour tout renseignement simple concernant vos impôts ou vos factures locales ou vos amendes,  
ESPACE FRANCE SERVICES**

Espace France Services (EFS) itinérant desservant l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon - 07 85 10 33 80 - [lelien@paysapt-luberon.fr](mailto:lelien@paysapt-luberon.fr)

1, rue des Anciens Combattants d'AFN, 84 360 Mérindol - 04 32 50 02 91  
[franceservicesbc@laposte.net](mailto:franceservicesbc@laposte.net)

80 A, Route de Cavaillon, 84 660 Maubec-Coustellet - 04 32 52 14 25  
[msap.maubec-le-coustellet@laposte.fr](mailto:msap.maubec-le-coustellet@laposte.fr)

445, avenue Raoul Follereau, 84 300 Cavaillon - 04 90 78 02 00 - [france-services@c-lmv.fr](mailto:france-services@c-lmv.fr)

**Pour tout renseignement concernant vos impôts, SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS**

Service des impôts des particuliers (SIP) Est Vaucluse  
29 Place Carnot - BP 169  
84 405 Apt cedex

Tél : 04 90 04 37 90

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, avec ou sans rendez-vous

*Pensez à prendre rendez-vous  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact ou par téléphone*

**Pour tout renseignement concernant vos factures locales, SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)**

Service de gestion comptable (SGC) de Pertuis  
ZAC Saint-Martin - Rue François Gernelle - BP40  
84 121 Pertuis cedex  
Tél : 04 90 79 02 15

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, avec ou sans rendez-vous

*Pensez à prendre rendez-vous  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact ou par téléphone*

**POUR VOS PAIEMENTS**

En espèces ou par carte bancaire, chez tout buraliste agréé affichant ce logo

Par carte bancaire, au guichet du SGC de Pertuis ou de votre SIP



**NOS SERVICES RESTENT JOIGNABLES**

Pour vos factures locales



04 90 79 02 15



[sgc.pertuis@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.pertuis@dgfip.finances.gouv.fr)



Sur [PayFiP.gouv.fr](http://PayFiP.gouv.fr) pour payer  
(ou sur le site indiqué sur la facture)

Pour vos impôts

Par téléphone



**0 809 401 401** Service gratuit  
\*prix appel de 8h30 à 19h



Par messagerie  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour tous  
vos services en ligne



Zina Perraut est la restauratrice  
Romain Gilbert est l'architecte Monuments Historiques  
J.P Boyer est le maçon restaurateur

### La Chapelle des Hommes : un décor peint exceptionnel

Le chantier de restauration de la Chapelle des Hommes a été mené à l'initiative de la Mairie de Goult. Ce chantier porte sur l'ensemble des murs peints de l'édifice et a permis d'identifier plusieurs personnages « historiques » au contraire des représentations liturgiques (Saint Christophe, par exemple) que l'on trouve habituellement dans les lieux sacrés.

Il s'agit d'une chapelle seigneuriale, donc réservée au seigneur et à sa famille, bâtie sans doute à la suite d'un décès. Elle a été édifiée vers 1328 (Maïté Laurent), pour les Agoult. Elle se trouve en dehors des murs du château de Goult, probablement en raison de la proximité de l'Église Saint Sébastien et du prieuré de Goult, ce qui permettait aux Agoult, puis, plus tard, aux Donis de bénéficier des services religieux des clercs du prieuré. Au contraire de l'Église Saint Sébastien, de pur style roman, la chapelle, postérieure de près de deux siècles, est de style gothique : (croisée d'ogives, voutains). C'est ainsi que les goultois ont fait connaissance avec Agoult des Baux, Sénéchal de Toulouse et du Lauragais, (décédé en 1345), qui a été identifié grâce à ses armoiries (la croix de Toulouse et la comète des Baux), ainsi que de Martel d'Anjou (les haches {martels} sur son baudrier) Ces seigneurs, importants à l'époque ou les peintures ont été réalisées, sont des «hommes», donc des personnes bien réelles, pratiquement contemporaines du décor peint, ce qui justifie le nom donné à la chapelle.

C'est au travers d'un véritable roman que les visiteurs ont pu apprendre l'histoire de cette chapelle et de ses peintures. Il leur a été possible d'être au XIVe siècle et d'imaginer l'ensemble des murs peints,

le Jugement Dernier occupant la totalité du pignon Est, les voutains (plafonds) noirs et leurs nervures peintes de chevrons, les clés de voûte, la Lune (l'Église) et le Soleil (le Christ), car, comme le Soleil éclaire la Lune le Christ éclaire l'Église, les six colonnes peintes et leurs chapiteaux sculptés de végétaux, le grand Saint Christophe portant un Christ adolescent, le tout sous le regard des « Hommes » peint sur le contrefort Sud. Les plafonds étaient noirs à l'origine, comme de nombreuses traces attestées de noir de vigne, pigment utilisé à l'époque ont permis de le prouver. Un fragment du noir d'époque, le moins dégradé, a d'ailleurs été conservé. Noir, car il permet aux fidèles d'être « en vue du ciel ». Les plafonds bleus, éventuellement semés d'étoiles, étaient réservés aux édifices religieux royaux.

De plus, les goultois ont maintenant découvert l'usage des bandes noires et blanches peintes sur les murs, et qui ont été préservées, après dégagement des couches de plâtre et d'enduits : il s'agit de « litres funéraires » peintes au XVIIe ou XVIIIe siècles pour rendre hommage à un noble défunt. Ces litres funéraires datent donc des seigneurs de Donis, qui ont succédé aux Agoult. Dans les cases blanches les armoiries du seigneur, peintes sur papier, étaient collées directement au mur. Il a été possible au public d'en voir une, infiniment fragile, miraculeusement sauvée, et qui représente les armes des Donis. La restauratrice des peintures, Mme Zina Perraut, était présente pendant ces deux journées et a pu répondre aux nombreuses questions des visiteurs sur les méthodes de nettoyage et de restitution des peintures, expliquant la patience et les soins infinis nécessaires à des œuvres qui ont été peintes voilà près de sept cents ans. Chaque groupe de goultois, à l'issue des conférences, est ressorti fier de son village et de son patrimoine, heureux d'avoir appris et espérant d'autres découvertes.



## ...la chapelle des Hommes

### *Ce que l'on voit mais que l'on ne regarde pas*

**P**endant ces deux journées, l'Église Saint Sébastien fut également à l'honneur, et les conférences ont détaillé pour les visiteurs les objets mobiliers, protégés en avril 2022 au titre des Monuments Historiques. Deux de ces objets ont fait l'objet du plus haut niveau de classement : le classement Monument Historique.

En premier lieu, un petit reliquaire de monstrance en bois doré, cuivre argenté, contenant une relique de Saint Sébastien certifiée par le sceau du cardinal Colonna, (probablement Girolamo Colonna di Sciarra, 1708-1763) ce petit reliquaire du XVIII<sup>e</sup> siècle étant protégé dans son étui en carton, veau retourné et papier à la cuve, l'ensemble étant dans un état de fraîcheur remarquable. En second lieu, le grand tableau de Philippe Sauvan, qui a fait l'objet d'une attention particulière, cette peinture étant remarquable par son programme pictural complexe et sa qualité d'exécution.

Programme complexe, car Sébastien, qui est généralement représenté lors de son premier martyre, percé de flèches, est ici aux pieds de la Vierge et de l'Enfant, coiffé du casque panaché et en uniforme de grand officier romain, toutefois tenant la palme du martyre. Saint Pierre présente la scène, la Vierge (Tu tueras mon Fils) regarde Sébastien, (Je mourrai pour Toi) qui regarde le Christ, lequel bénit les fidèles, vous et moi, qui sommes face au tableau. Nous sommes devant l'œuvre d'un maître, très loin des tableaux d'église qui se bornent à représenter de manière scolaire saints et bienheureux debout et de face, avec les instruments de leur martyre. Outre ce programme, l'une des preuves de l'attribution à Philippe Sauvan réside dans la présence à Sorgues d'un tableau attesté de Philippe Sauvan représentant Saint Joseph qui est trait pour trait, tant dans l'attitude que dans le dessin du visage, jusqu'au petit bouton sur le nez, le modèle du Saint Pierre de Goult.

Les visiteurs des Journées du Patrimoine ont redécouvert les fonts baptismaux, taillés au XVIII<sup>e</sup> siècle dans un seul bloc de calcaire et peints « à la façon du marbre » les sculptures en bois doré de Saint Sébastien, de Saint Roch et de Sainte Marthe, ces deux derniers ayant hélas été amputés l'un de sa main, l'autre de son dragon. De même le magnifique retable qui orne le chœur de l'Église Saint Sébastien, le tableau représentant Saint Antoine et son cochon en compagnie de Saint Sébastien et celui de Saint Denis, Saint Véran et Sainte Marthe ont été protégés au titre de l'inscription à l'inventaire des Monuments

Historiques (ISMH). La grande chaire de célébrant, à droite du chœur, a été, pour sa part classée en 1922. Ces protections n'auraient pas été possibles sans le travail de Madame Blandine Sylvestre, Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art, qui lors de nombreuses visites a inventorié, photographié, étudié l'ensemble des œuvres concernées, et les a défendues lors de la Commission. D'autres visites de la chapelle et de l'Église seront organisées régulièrement, pour le plus grand plaisir des Goultois et des touristes. ■

*Francis ROCHE - Président de l'Association Patrimoine de Goult*



*Ange du jugement et damnés*



*Zina Perrault et le Sénéchal*

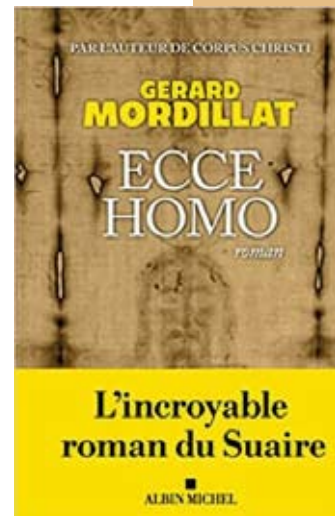


### Zoom sur un roman

« *Ecce Homo* » de **Gérard Mordillat** - Ed. **Albin Michel** - DL 2022 - 448 p.

Dans ce roman vertigineux, le suaire est au cœur d'une folle bataille. De la France du XIV<sup>e</sup> siècle à l'Italie post-unitaire en passant par les États-Unis de Donald Trump, en proie à tous les extrémismes, il traverse les âges et relie Lucie, Henri et Thomas, trio amoureux en perpétuelle métamorphose. Le combat pour le conquérir se double d'un combat pour posséder le cœur de Lucie, objet d'une passion dont le linceul est à la fois l'enjeu et l'emblème.

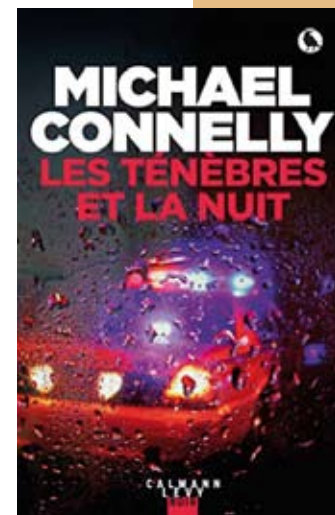
En explorant l'incroyable et multiple histoire du Suaire de Turin, Gérard Mordillat, l'auteur de *Corpus Christi* et des *Vivants et les morts*, tente de répondre à la question de Pilate dans l'Évangile de Jean : « Qu'est-ce que la vérité ? ». ■



### Zoom sur un policier

« *Les ténèbres et la nuit* » de **Michaël Connelly** - Ed. **Calmann Lévy** - DL 2022 - 420 p.

Alors que Los Angeles fête le passage à la nouvelle année, l'inspectrice Renée Ballard est appelée sur une banale scène de crime. Mais la victime, un garagiste endetté, n'a pas été tuée au hasard des festivités. Ce meurtre est en effet lié à un autre, sur lequel a jadis travaillé l'illustre Harry Bosch, trop heureux de reprendre du service pour aider Ballard. D'autant plus que celle-ci a déjà fort à faire avec une enquête en parallèle qui la voit traquer un sinistre duo de criminels surnommés les « Hommes de minuit ». Dans cette affaire, présent et passé se rejoignent et les monstres que Ballard et Bosch recherchent sont prêts à tout pour garder leurs secrets. ■



### Zoom sur un documentaire

« *L'école d'aujourd'hui à la lumière de l'histoire* » de **Claude Lelièvre** - Ed. **Odile Jacob** - DL 2021 - 308 p.

Les sujets abordés sont ceux qui nourrissent les polémiques d'aujourd'hui : la laïcité, l'égalité des chances et la sélection, les réformes scolaires, l'égalité des sexes, l'opposition entre instruire et éduquer, les « fondamentaux », l'école unique, le « roman national », le bac, etc.

C'est vif, précis, parfois piquant. Un travail d'historien qui tente, sur un domaine crucial dans la vie de la République, d'apporter quelques lumières – selon le vœu de Condorcet : sans éblouir, mais pour éclairer –, « en amusant parfois, en étonnant souvent, mais en argumentant toujours ». ■





## Zoom sur quelques documentaires pour la jeunesse

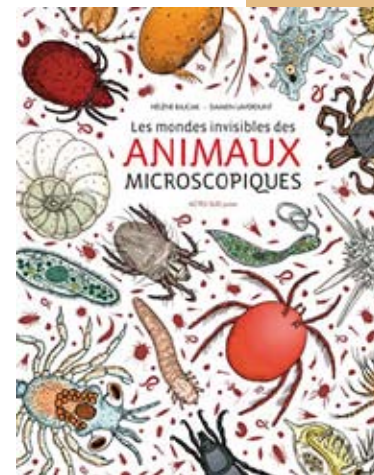
**« Sommes-nous seuls dans l'Univers ? » de Louise Vercors (Auteur), Arthur Junier (Illustrations) - Ed. La Martinière Jeunesse - DL 2021 - 48 p. (8/12 ans)**

Qui n'a jamais regardé le ciel en songeant à percer les mystères d'une vie extraterrestre ? Sommes-nous véritablement seuls dans l'Univers ? C'est une question que se posent très sérieusement les scientifiques suite aux découvertes des exoplanètes. Rien n'empêche d'imaginer que d'autres civilisations existent ailleurs ou ici-bas ! C'est même fort probable. On traque des traces de vie loin de chez nous alors que des aliens sont peut-être déjà sur Terre depuis fort longtemps ! Et par la même occasion, on se demande quelle est notre place à nous, petits humains, dans l'Univers et quelles sont nos chances de survie... Astronomie, histoire, livres et films de science-fiction, voici un livre sur un monde inconnu pour faire rêver, faire peur mais aussi faire réfléchir. N'oubliez pas : la vérité est ailleurs. ■



**« Les mondes invisibles des animaux microscopiques » de Damien Laverdunt (Auteur), Hélène Rajcak (Auteur), Christine Rollard (Préface) - Ed. Actes Sud junior - DL 2017 - 32 p.**

Ils sont si petits qu'on ne peut les voir à l'oeil nu. Ils peuplent notre environnement, jusque dans les draps de notre lit ! Ce n'est qu'à l'aide d'un microscope que l'on peut s'en faire une idée. Ce livre zoome sur le monde mystérieux et très peu connu des unicellulaires, protozoaires ou paramécies. Un bel album à rabats, à regarder à l'oeil nu ! ■



Des nouveautés pour la jeunesse sont disponibles en prêt à la médiathèque (BD et albums)



## Allo...?!

### Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16  
Médiathèque - Agence Postale Communale - Point  
Info Municipal 04 90 72 38 58  
Ecole Primaire 04 90 72 21 36  
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02  
ADMR de Goult 04 90 72 38 15  
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84  
Gare SNCF Cavaillon 36 35  
Renseignements Administratifs 39 39

### Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne  
84400 APT - Tél. : 3949 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71  
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

### SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89  
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

### Services médicaux

Docteur NAHON 04 90 72 05 69  
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67  
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99  
Ostéopathe RITZENTHALER 07 79 90 62 70  
Psychologue RINIE 06 08 15 95 70  
Naturopathe MAZZOLINI 06 56 86 72 04  
Pharmacie 04 90 72 31 16  
Ambulances 04 90 72 26 08

### Permanences UFC Que choisir

A la maison des associations d'Apt, rue Cély, les  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous  
au 04 42 93 74 57

### Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Police : 17  
Pompiers : 18  
Appel d'urgence européen : 112  
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)  
SOS Médecins : 08 03 06 70 00  
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236  
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41  
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858  
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13  
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408  
EDF - GDF Avignon 0810 084 084  
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00  
France Télécom dérangements 10 13

### Déchetteries :

#### de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à  
12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche  
Tél. : 04 32 52 00 98.

#### d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de  
8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.  
Fermée le dimanche.  
Tél. : 04 90 04 03 95

### SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex  
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)  
[contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr)  
<http://www.sirtom-apt.fr/>  
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la  
mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au  
secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

### Informations économiques :

#### Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2022, l'indice de référence  
des loyers s'établit à 136,27. Sur un an, il augmente  
de 3,49%. Mise à jour du 14 octobre 2022.

#### Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2022, le smic horaire brut est de  
11,07 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de  
travail est de 1.678,95 euros.

<http://www.insee.fr>

### Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné  
la possibilité de s'informer sur l'emploi grâce à la  
lettre numérique d'information municipale. En effet,  
grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie  
de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous disposez d'un  
accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec  
une connexion Internet, permettant de naviguer sur  
le site du Pôle Emploi. N'oubliez pas également de  
vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui  
regroupe toutes les informations liées aux services  
de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de  
tous la totalité des informations culturelles,  
associatives et municipales sur le site Internet  
communal : [www.goult.fr](http://www.goult.fr)*



Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal. Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone. Merci de votre compréhension.

### Nos joies,

#### Naissances :

SABAU Joseph, Loan..... né le 26 juillet 2022 à Cavillon  
 GONÇALVES Maël, Ange, Marcolino..... né le 20 septembre 2022 à Cavillon  
 NOUVEAU Elio, Serge, Hugo, François, Joseph ..... né le 8 octobre 2022 à Cavillon

#### Mariages :

LERNOULD Donatien et FEDELE Aurélie..... le 2 juillet 2022  
 PRAGNELL Charles et SEYMUS Jasmine .....le 18 août 2022  
 BEN ROMDHANE Mohamed et MAUBERT Camille.....le 3 septembre 2022

### Nos peines,

#### Décès :

MARTEL épouse BOUNOT Yvonne ..... le 26 juillet 2022  
 RAVANEL Jean-Marie ..... le 26 juillet 2022  
 BRESSY Jeanne ..... le 16 août 2022  
 DECOMBE Jean-Claude ..... le 3 septembre 2022  
 BOUNOT Jean-Marc ..... le 16 octobre 2022  
 PORTE Yves ..... le 1er novembre 2022  
 ACQUATELLA Lucie veuve SAUVEGRAIN ..... le 17 novembre 2022  
 GREGOIRE épouse FLORENT Solange ..... le 05 décembre 2022

*Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.*

## Le coin du jeu...

### SUDOKU

	6	5		7				
2	7					5	9	
				5	1	2		7
7	1	2				3	8	6
6			8		3			
3								
5		7		8			3	4
				3		9		
	3				6	7	1	

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez l'année d'édification de la Chapelle des Hommes : \_ \_ \_ \_

### Solution du numéro précédent

7	6	9	8	5	1	4	3	2
8	1	2	3	7	4	5	6	9
3	5	4	2	9	6	7	8	1
2	9	5	4	6	8	1	7	3
1	7	6	9	3	5	8	2	4
4	8	3	1	2	7	6	9	5
6	2	8	5	4	9	3	1	7
5	3	1	7	8	2	9	4	6
9	4	7	6	1	3	2	5	8

Altitude Moulin de Jérusalem  
265 m

# Les services publics



## Commune de Goult

### Coordonnées des services

#### Mairie de Goult

31 place Jean Moulin - 84220 Goult

Tél. : 04 90 72 20 16

ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.  
Le mercredi de 8h00 à 12h00.  
Le samedi de 9h00 à 12h00.

[service secrétariat général](mailto:accueil-goult@orange.fr)

[accueil-goult@orange.fr](mailto:accueil-goult@orange.fr)

[service comptabilité](mailto:compta-goult@orange.fr)

[compta-goult@orange.fr](mailto:compta-goult@orange.fr)

### ATTENTION

**La mairie sera fermée  
les samedis 24 et 31 décembre**

#### Médiathèque Municipale (APC)

24 passage Guy Guiton - 84220 GOULT

Tel. : 04 90 72 38 58

[maisondevillage344@orange.fr](mailto:maisondevillage344@orange.fr)

ouverte au public du mardi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.  
Le samedi de 8h30 à 11h30.

